

### **Musée Classé de Besançon - Département Histoire/Temps - Réaffectation d'un don**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : L'Association pour le Développement du Musée du Temps s'est constituée pour soutenir les activités du Musée du Département Histoire/Temps (expositions, acquisitions, travaux de recherches, etc.). Dans ce but, cette association a décidé de verser une somme de 36 000 F.

Sur avis favorable de la 10<sup>ème</sup> Commission, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don et de voter au budget supplémentaire de l'exercice courant en recettes et dépenses les crédits suivants :

- 36 000 F au chapitre 945.23/7008.52020 pour encaisser le versement de l'Association pour le Développement du Musée du Temps, pour les travaux réalisés par le Conservateur,

- 11 500 F au chapitre 903.61/2169.52020 pour acquisition d'oeuvres d'arts,

- 14 500 F au chapitre 903.61/2147.509.52020 pour acquisition autre matériel, outillage et mobilier,

- 10 000 F au chapitre 945.23/6611.52020 pour frais de déplacement du personnel.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.